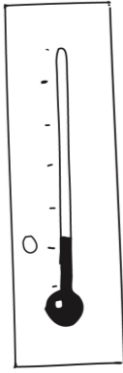


Vigne Avertissement N° 5 – 28 mai 2015

- À la suite du gel de la semaine dernière.
- Degrés-jours et développement.
- Observations et traitements : anthracnose, blanc, excoriose, tumeur du collet et pourriture noire.
- Résistance aux fongicides.
- Insectes : punaise terne, altise de la vigne et phylloxéra.
- Traitements herbicides.
- Documents et références.

À LA SUITE DU GEL DE LA SEMAINE DERNIÈRE



Selon les commentaires reçus, la situation est très différente d'une région à l'autre et selon les techniques de protection utilisées. Pour certains, malgré l'utilisation de protection, la température a trop descendu (-5 °C) pour que les protections soient assez efficaces; des dommages ont quand même été observés.

Malgré les dommages subis, vous devez continuer à entretenir vos vignes (viguer, taille, traitements antiparasitaires, etc.). Si ce n'est pas pour cette année, le travail fait aura un impact pour la prochaine saison. Vous pouvez consulter le [bulletin d'information N° 5](#) du 21 mai 2013 « Soins à apporter aux vignes gelées ».

DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



6 : Pousse verte



7 : 1^{re} feuille déployée



9 : 2-3 feuilles déployées



12 : 4-5 feuilles déployées, inflorescences visibles



15 : Allongement de l'inflorescence

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1^{er} mars au 26 mai 2015 en moyenne selon les régions

Région	Gains du 19 au 26 mai	Moyenne du 1 ^{er} mars au 26 mai	Stades phénologiques observés au champ Frontenac/Vidal/Vandal-Cliche/Marquette
Bas-Saint-Laurent : La Pocatière, Rivière-du-Loup	19,4	54,0	ND/ND/ND/ND
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Deschambault, Île d'Orléans (Orléans et Saint-Laurent)	22,3	80,1	ND/ND/ND/ND
Centre-du-Québec : Nicolet et Victoriaville	30,3	135,6	ND/ND/ND/ND
Chaudière-Appalaches : Saint-Antoine-de-Tilly	44,1	108,8	ND/ND/ND/ND
Estrie : Compton et Lennoxville	27,2	115,7	ND/ND/ND/ND
Lanaudière : L'Assomption et Lanoraie	26,6	148,0	12/ND/ND/ND (22 mai)
Laurentides : Mirabel et Oka	16,9	141,6	12-15/9/15/12 (25 mai)
Mauricie : Shawinigan et Trois-Rivières	23,9	114,2	ND/ND/ND/ND
Montréal-Est : Dunham, Frelighsburg (AAC), Frelighsburg (Garagona), Granby, Rougemont, Saint-Hilaire, Saint-Paul-d'Abbotsford, Sainte-Cécile-de-Milton et Varennes	46,3	168,6	9-12/9/ND/9-12 (26 mai)
Montréal-Ouest : Franklin, Hemmingford, Henryville, L'Acadie, Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Clotilde	44,1	169,6	15/12/12/12 (25 mai)
Outaouais : Gatineau et La Pêche	23,1	140,7	9/ND/6/9 (21 mai)
Saguenay-Lac-Saint-Jean : Laterrière et Roberval	13,2	60,7	ND/ND/6/ND (25 mai)

Données provenant d'Agrométéo

OBSERVATIONS ET TRAITEMENTS

Présentement, des observations de **blanc** (Outaouais, Laurentides), d'**anthracnose** (Outaouais, Laurentides et Montréal-Est), d'**excoriose** (Outaouais) et de **tumeur du collet** ont été rapportées.

Pour savoir quoi observer et quand intervenir contre ces maladies, référez-vous à l'**avertissement N° 4** du 22 mai 2015.

Pour plus de renseignements, consultez le document « [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) » et le « [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#) ».

RÉSISTANCE AUX FONGICIDES

Plusieurs fongicides utilisés dans les programmes pour la protection de la vigne présentent des risques élevés pour le développement de la résistance. Il faut donc travailler le plus possible en PRÉVENTION avec des produits de contact (protectants) lorsque les conditions favorables au développement de la maladie sont annoncées.

ATTENTION!

Les produits protectants sont habituellement délavés après 20 à 25 mm de pluie (moins pour le soufre). De plus, lors d'une période de développement foliaire intense, les traitements sont à renouveler fréquemment afin de protéger les nouvelles feuilles et pousses.

INSECTES

Punaise terne

Quelques observations ont été rapportées dans les régions de la Montérégie-Est et des Laurentides. Les piqûres de la punaise ne sont généralement pas problématiques sauf parfois, entre les stades nouaison (27) et baies de la taille d'un pois (31) où elles pourraient provoquer la chute des fruits.

Il n'y a plus de produit homologué pour lutter contre la punaise terne. En cas de problèmes avec cet insecte, consultez votre conseiller.

Altise de la vigne

Quelques observations ont été rapportées dans la région de Montréal–Laval–Lanaudière. Les infestations qui justifient un traitement sont plutôt rares. Selon certains États américains, un traitement contre les adultes qui émergent au printemps serait nécessaire lorsqu'on observe au dépistage 4 % ou plus de dommage sur les jeunes bourgeons de moins de 2 cm et que les altises sont présentes. Sur les sites ayant un historique d'altises, il est important de dépister tôt au printemps. Attention, les dommages (bourgeons grugés) peuvent être confondus avec ceux du ver gris!

Il n'y a plus de produits homologués pour lutter contre l'altise. En cas de problèmes avec cet insecte, consultez votre conseiller.

Phylloxéra



Photo : Bulletin d'information N° 2 – 2010

Les premières galles de phylloxéra ont été aperçues dans les régions de la Montérégie-Est, de la Montérégie-Ouest, des Laurentides et de Montréal–Laval–Lanaudière au cours de la dernière semaine.

Pour les vignobles aux prises avec le phylloxéra, le dépistage et l'observation sont de mise afin de juger de la nécessité de traiter avec un insecticide et de cibler ainsi le bon moment pour intervenir. Afin de diminuer le plus possible les interventions futures, les larves de la première génération de la saison devraient être détruites par votre traitement. Sinon, les générations futures se chevaucheront et il sera plus difficile d'intervenir. Habituellement, ce puceron n'affecte pas le rendement et la qualité de la récolte.

Par contre, selon la quantité de galles présentes sur le feuillage, la photosynthèse peut être diminuée et entraîner un effet négatif sur le mûrissement des fruits et l'aoûtement des plants. La ponte par les pucerons des premières générations est très importante et peut atteindre jusqu'à 500 œufs par femelle. Il est possible de diminuer la pression de l'insecte pour toute une saison en retirant, lorsque possible, les premières feuilles munies de galles provenant des première et deuxième générations. Il est aussi possible d'intervenir avec des produits phytosanitaires tels [CLUTCH](#), [ASSAIL](#) et [MOVENTO](#).

Une fois le puceron protégé par « sa » galle, les produits ne l'atteignent plus. Pour plus d'information sur ce ravageur, vous pouvez consulter le [bulletin d'information N° 2](#) du 6 mai 2010 et le document « [Ravageurs galligènes de la vigne au Québec](#) » produit par le Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ.

TRAITEMENT DES MAUVAISES HERBES

Consultez attentivement les étiquettes pour déterminer quelle concentration appliquer chez vous et les meilleurs moments d'application. La pose d'un paillis de plastique avant la plantation du vignoble et le sarclage mécanique font partie des options de remplacement des herbicides.

Afin de trouver le bon produit pour contrôler les mauvaises herbes présentes, il est fortement conseillé que vous fassiez l'inventaire des herbes nuisibles de votre vignoble. Il est aussi important de connaître le type de sol du vignoble afin d'appliquer les bonnes concentrations de produit.

DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#).
- Bulletin d'information « [Gel printanier et méthodes de protection](#) ».
- Bulletin d'information « [Dommages de gel hivernal sur les vignes : comment les reconnaître, les comprendre, ajuster ses pratiques et prévenir d'autres dommages](#) ».
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#).
- [SAGE pesticides](#) : Information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 14 mai 2010.
- [Guide 2014 des traitements phytosanitaires pour la vigne](#).
- [IRIIS phytoprotection](#) : Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
Téléphone : 1 800 472-4846, poste 4342
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 5 – Vigne – 28 mai 2015